

## ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2016

---

RÉNOVATION INSCRIPTION ÉLECTORALE FRANÇAIS HORS DE FRANCE - (N° 3337)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL6

présenté par

Mme Pochon, rapporteure et M. Warsmann, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« ont acquis »,

les mots :

« viennent d'acquérir ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.